



**ONUSIDA**  
PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA

HCR  
UNICEF  
PAM  
PNUD  
UNFPA  
ONU DC  
OIT  
UNESCO  
OMS  
BANQUE MONDIALE

UNAIDS/PCB(19)/06.5  
10 novembre 2006

**19<sup>e</sup> réunion du Conseil de Coordination du Programme de  
l'ONUSIDA  
Lusaka, Zambie,  
6-8 décembre 2006**

*Point 4.1 de l'ordre du jour provisoire :*

**Suivi de la Déclaration politique sur le VIH/SIDA de 2006**

**Cadre stratégique 2007-2010 pour le soutien de l'ONUSIDA aux efforts des pays en vue de  
la réalisation de l'accès universel**

## **1. Introduction**

Le paysage de la riposte mondiale au SIDA s'est profondément modifié au cours de ces dernières années. Des milliards de dollars ont été mobilisés pour combattre l'épidémie. Le traitement antirétroviral – considéré un jour comme impossible dans les contextes de ressources limitées – est aujourd'hui à la disposition de 1,6 million de personnes dans les pays à faible et moyen revenus. La nouvelle orientation sur la prévention basée sur des preuves dans le cadre d'une riposte exhaustive a été stimulée par la promesse de microbicides et autres nouvelles technologies actuellement en cours de développement. Les besoins des enfants et des adolescents sont mieux compris, et soulignent l'importance des services de prise en charge et d'appui, et d'une meilleure couverture des traitements et services pédiatriques pour la prévention de la transmission mère-enfant du VIH. Des fondations de bienfaisance et des organisations confessionnelles se sont jointes à des groupes de militants nationaux et internationaux et des ONG de services en tant qu'importants acteurs de la riposte. Des syndicats et des organisations d'employeurs contribuent d'offrir des programmes de prévention du VIH et de soins de santé sur le lieu de travail, et des compagnies privées constatent de plus en plus qu'il est financièrement viable de fournir ces programmes à leur main-d'œuvre.

Bien que des progrès considérables aient été réalisés, les infections à VIH et les décès dus au SIDA continuent de croître. Des rapports récents en provenance des pays à propos de leurs efforts pour remplir les obligations prévues dans la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA de 2001 ont clairement souligné que la communauté internationale devait en faire davantage pour réaliser l'objectif du Millénaire pour le développement qui consiste à stopper et à inverser la propagation du VIH d'ici à 2015. C'est dans ce contexte qu'un mouvement s'est constitué autour d'un objectif nouveau et audacieux : **l'accès universel**.

Les nations industrialisées du G8 ont approuvé un élan en direction de l'accès universel lors de leur Sommet de Gleneagles en juillet 2005. Peu après, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)<sup>1</sup> a facilité un processus complet, mené par les pays, et recommandé des mesures pour atteindre cet objectif. L'évaluation de l'ONUSIDA qui en est résultée<sup>2</sup> constitue la base d'un accord formel sur le plan international, conclu lors de la Réunion de haut niveau sur le SIDA de l'Assemblée générale des Nations Unies en juin 2006 pour étendre les activités en vue de l'accès universel à des programmes complets de prévention du VIH, au traitement, aux soins et à l'appui d'ici à 2010.

Quelques semaines plus tard, le Conseil de Coordination du Programme priait l'ONUSIDA de préparer un cadre quadriennal qui puisse orienter le soutien conjoint des Nations Unies aux pays pour leur permettre de réaliser l'accès universel ainsi que de remplir d'autres engagements pris dans la Déclaration de 2001 et la Déclaration politique sur le VIH/SIDA de 2006. Pour y répondre, le présent document définit un Cadre qui :

- fait de l'accès universel l'objectif fondamental de l'ONUSIDA pour les quatre années à venir ;

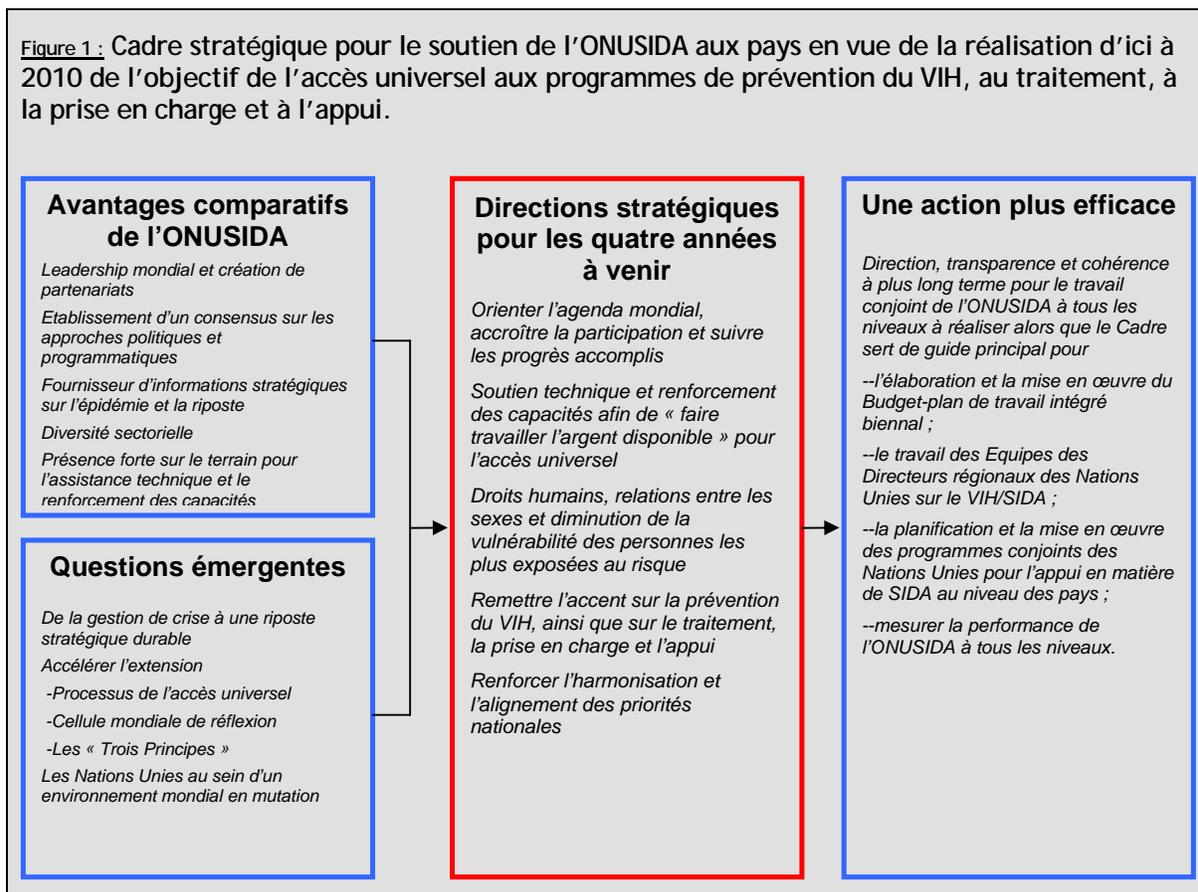
---

<sup>1</sup> Dans le présent document, sauf indication contraire, les termes « ONUSIDA » et « Programme commun » se réfèrent aux efforts collectifs des Coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA sur le plan mondial, au niveau régional et à l'échelon des pays.

<sup>2</sup> Document de l'Assemblée générale des Nations Unies A/60/737, *Vers l'accès universel : évaluation, par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA, des activités visant à développer la prévention, les soins, le traitement et les services d'accompagnement en matière de VIH.*

- réaffirme l'appui aux pays en tant que priorité de la planification et de la budgétisation conjointes de l'ONUSIDA à tous les niveaux ;
- établit un ensemble commun de Directions stratégiques parmi les Coparrainants et le Secrétariat ; et
- apporte une direction, une transparence et une cohérence à plus long terme au travail conjoint de l'ONUSIDA à tous les niveaux (voir Figure 1).

**Figure 1 :** Cadre stratégique pour le soutien de l'ONUSIDA aux pays en vue de la réalisation d'ici à 2010 de l'objectif de l'accès universel aux programmes de prévention du VIH, au traitement, à la prise en charge et à l'appui.



## 2. Considérations clés

En fixant les directions stratégiques du Programme commun relatives au soutien qu'il apporte aux efforts sur la voie de l'accès universel, le Cadre prend en compte les avantages comparatifs de l'ONUSIDA et les questions émergentes qui se posent au sein de la riposte mondiale au SIDA.

### Les avantages comparatifs de l'ONUSIDA

L'ONUSIDA fournit un **leadership** mondial pour la riposte au SIDA et réunit un large éventail de partenaires pour parvenir à un consensus mondial sur des approches politiques et programmatiques. Comme l'a souligné une évaluation complète des cinq premières années de

L'ONUSIDA<sup>3</sup>, le Programme commun avait largement réussi à mettre sur pied un agenda mondial sur le SIDA et à mobiliser des ressources en provenance des pays donateurs. Plus récemment, l'ONUSIDA a continué de jouer un rôle directeur dans les efforts destinés à maintenir le SIDA en tant que priorité sur l'agenda politique mondial, comme l'a démontré la Réunion de haut niveau sur le SIDA de 2006.

L'ONUSIDA a également pour mission le **suivi mondial** de l'épidémie et de la riposte à cette dernière. L'Assemblée générale des Nations Unies a prié l'ONUSIDA de faire rapport sur le respect des accords internationaux sur le SIDA, et les Coparrainants et le Secrétariat recueillent et analysent régulièrement des données au niveau des pays et signalent les tendances régionales et mondiales. En outre, les informations stratégiques au niveau des pays sont utilisées par l'ONUSIDA pour produire des orientations techniques basées sur des preuves ainsi que des rapports sur les « meilleures pratiques » qui aident les partenaires à améliorer leurs efforts programmatiques. Les équipes spéciales interinstitutions de l'ONUSIDA<sup>4</sup> rassemblent des Coparrainants de l'ONUSIDA, des agences bilatérales, des donateurs privés et la société civile pour élaborer des moyens d'améliorer la riposte dans des domaines thématiques (par exemple, l'éducation, la consommation de drogues, la prévention de la transmission mère-enfant) ou parmi les populations vulnérables (par exemple, les adolescents les plus exposés au risque, les enfants affectés par le SIDA). La communauté internationale s'appuie également sur le Programme commun pour remplir des fonctions normatives dans la riposte au SIDA.

Au cœur de l'ONUSIDA se trouvent 10 organismes des Nations Unies qui, ensemble en tant que Coparrainants, possèdent une diversité qui reflète l'approche multisectorielle requise pour surmonter les obstacles politiques, sociaux, liés au développement et à la santé publique dans le domaine du SIDA. La forte présence des Coparrainants de l'ONUSIDA sur le terrain permet au Programme commun d'apporter une assistance technique et de renforcer la capacité des pays à faible et moyen revenus à élaborer des stratégies nationales exhaustives et à mettre en œuvre des programmes efficaces de lutte contre le SIDA, ainsi que de suivre les progrès accomplis. En réponse à l'*Evaluation sur cinq ans*, le Conseil de Coordination du Programme a consacré des ressources financières et humaines supplémentaires à l'amélioration de l'appui de l'ONUSIDA aux pays et a convenu de cinq fonctions transversales pour le Programme commun :

1. Plaidoyer et leadership pour une action efficace contre l'épidémie
2. Informations stratégiques requises pour guider les efforts des partenaires
3. Surveillance, suivi et évaluation de l'épidémie et actions menées pour y répondre
4. Engagement de la société civile et création de partenariats
5. Mobilisation de ressources financières, techniques et politiques

Ces fonctions transversales sont toujours d'actualité au fur et à mesure que les pays se rapprochent de l'accès universel. L'approche centrée sur les pays qu'a adoptée l'ONUSIDA ces dernières années a permis de constater un accroissement du soutien technique aux programmes de lutte contre le SIDA ainsi que l'émergence d'initiatives à l'appui de l'appropriation par les pays, telles que les « Trois Principes », la Cellule mondiale de réflexion pour une meilleure

---

<sup>3</sup> *Evaluation sur cinq ans de l'ONUSIDA*, Rapport final, 8 octobre 2002.

<sup>4</sup> Par exemple, l'Equipe spéciale interinstitutions de l'ONUSIDA sur l'éducation a achevé récemment une enquête sur l'aptitude du secteur de l'éducation à relever les défis que pose le SIDA. Des Ministres de l'Éducation de 71 pays et des organisations de la société civile de 18 pays ont analysé l'impact du SIDA sur l'éducation, les domaines où des progrès ont été réalisés et les points faibles de leur riposte à ce jour.

coordination entre les organismes multilatéraux et les donateurs internationaux dans la riposte au SIDA, et le processus même de l'accès universel.

Les domaines de responsabilité individuelle des Coparrainants ayant trait à l'accès universel sont résumés à la Figure 2. Ces fonctions sont coordonnées au niveau des pays dans le cadre du système des Coordonnateurs résidents des Nations Unies. Sur le plan mondial comme au niveau régional, le Secrétariat de l'ONUSIDA joue un rôle de catalyseur et de coordonnateur pour le Programme commun, et assume des fonctions dans les domaines du leadership, du plaidoyer, du développement de partenariats, de l'information stratégique et autres.

**Figure 2 :** Les domaines de responsabilité des Coparrainants en matière d'accès universel

### **Le HCR : Atteindre les réfugiés, les populations affectées par des conflits et les populations déplacées**

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés défend et soutient activement le mouvement vers l'accès universel pour les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et autres personnes concernées. Le HCR suit les principes soulignés dans sa politique ayant trait aux réfugiés et au VIH/SIDA, à la politique liée au traitement antirétroviral et aux politiques de santé à l'intention des réfugiés. Il plaide en faveur d'une riposte au SIDA qui soit intégrée, équitable et exhaustive, notamment la thérapie antirétrovirale, comprenant les populations affectées par des conflits et les populations déplacées, ainsi que les populations d'accueil qui les entourent. Les réfugiés et autres personnes concernées étant souvent situés dans des zones marginalisées et éloignées, le système étendu du HCR en matière de ressources humaines ainsi que son système logistique peuvent être utilisés pour offrir prévention et thérapie antirétrovirale dans ces zones isolées. Le HCR préconise une approche sous-régionale pour assurer la continuité de la prévention et de la thérapie antirétrovirale aux réfugiés qui sont rapatriés dans leur pays d'origine, ainsi qu'aux autres populations déplacées et mobiles. Enfin, le HCR plaide en faveur de pratiques non discriminatoires ainsi que de l'offre de prévention et de thérapie antirétrovirale aux réfugiés qui sont réinstallés dans des pays tiers (c'est-à-dire des pays autres que les pays d'asile ou d'origine).

#### **L'UNICEF : 'S'unir pour les enfants, contre le SIDA'**

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance collabore avec ses partenaires par le biais de la campagne mondiale 'S'unir pour les enfants, contre le SIDA' afin d'apporter et de mobiliser un soutien à des programmes nationaux complets de lutte contre le SIDA, centrés sur les enfants, qui soient pleinement intégrés dans les services de santé reproductive, les services de santé destinés aux enfants et aux adolescents, les services d'éducation et les services sociaux. Spécifiquement, l'UNICEF soutient les efforts nationaux pour garantir et accroître l'accès aux programmes destinés à :

- prévenir la transmission mère-enfant du VIH ;
- offrir un traitement pédiatrique ;
- prévenir l'infection parmi les adolescents ; et
- protéger et soutenir les enfants affectés par le VIH, notamment les réfugiés.

L'UNICEF travaille aussi avec des partenaires nationaux et internationaux pour établir et renforcer des systèmes sûrs et fiables de fourniture et de distribution, notamment le développement de capacités pour l'estimation de coûts compétitifs pour les médicaments antirétroviraux, la prévision de la demande, la gestion des approvisionnements et des fournitures, et des systèmes de distribution efficaces.

#### **Le PAM : Aide alimentaire et nutritionnelle afin d'optimiser les gains obtenus grâce aux médicaments antirétroviraux**

Le Programme alimentaire mondial plaide en faveur de l'accès universel et y apporte son soutien en améliorant l'exhaustivité et la portée des programmes de traitement, en offrant un appui alimentaire et nutritionnel dans le cadre d'un ensemble complet de prise en charge et de traitement. Pour répondre à la reconnaissance croissante de l'importance qu'a l'appui alimentaire et nutritionnel dans le cadre de la prise en charge complète des personnes vivant avec le VIH, les bureaux de pays et les bureaux régionaux du PAM fournissent un soutien alimentaire et nutritionnel aux programmes de thérapie antirétrovirale, de soins à domicile, de traitement antituberculeux, et de prévention de la transmission mère-enfant dans plusieurs pays africains. Le PAM collabore avec l'OMS à la conception de directives nutritionnelles pour la prise en charge et le traitement des personnes vivant avec le VIH afin d'optimiser les gains obtenus grâce aux médicaments antirétroviraux. Le PAM s'emploie aussi à alléger l'impact du SIDA en améliorant la sécurité alimentaire des orphelins, des enfants vulnérables et des familles affectées par le SIDA, par des programmes tels qu'alimentation en milieu scolaire, travail contre nourriture/biens contre nourriture, formation contre nourriture, opérations de secours et santé maternelle et infantile.

#### **Le PNUD : Extension sur la voie de l'accès universel dans le contexte du développement au sens large**

Grâce à son rôle directeur de la lutte contre le SIDA dans le contexte du développement, de la gouvernance, de l'intégration, des droits humains et des questions sexospécifiques, le PNUD utilise une large gamme de partenaires gouvernementaux et issus de la société civile dans le processus de l'accès universel, en particulier au niveau régional et à l'échelon des pays. En partenariat avec la Banque mondiale et le Secrétariat de l'ONUSIDA, il apporte un soutien à la fixation des priorités nationales, notamment l'intégration des priorités liées au SIDA dans les stratégies de réduction de la pauvreté. Pour améliorer l'accès aux médicaments contre le SIDA, le PNUD développe les capacités de ses partenaires nationaux à utiliser les flexibilités contenues dans l'accord de l'OMC sur les Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce. Le PNUD favorise activement les droits humains des personnes vivant avec le VIH et des femmes, et soutient leur participation active à la riposte au SIDA, et offre en outre son appui pour lutter contre les vulnérabilités au VIH liées au sexe.

*Suite à la page 6*

## Les domaines de responsabilité des Coparrainants en matière d'accès universel

*Suite de la page précédente*

### **L'UNFPA : Relier la riposte au SIDA aux droits dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive**

Le Fonds des Nations Unies pour la Population s'emploie à mieux relier le SIDA et la santé sexuelle et reproductive et leur corrélation avec des questions plus larges ayant trait à la santé publique, au développement et aux droits humains, ainsi qu'à intensifier la prévention du VIH. L'UNFPA continue à centrer son travail avec ses partenaires sur trois domaines prioritaires :

1. la prévention du VIH parmi les jeunes et les adolescents ;
2. la programmation complète des préservatifs tant masculins que féminins ; et
3. la prévention du VIH chez les femmes et les filles, qui demande une prise en compte de questions sexospécifiques et de protection des droits des femmes.

Parmi les nouvelles responsabilités figurent la réponse aux besoins en matière de santé sexuelle et reproductive des femmes vivant avec le VIH et l'orientation du système des Nations Unies sur les questions entourant le SIDA et le commerce du sexe.

### **L'ONUDC : Atteindre les consommateurs de drogues injectables, les détenus et les victimes du trafic d'êtres humains**

L'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime, par l'intermédiaire de son siège et de son réseau de bureaux de projets, de bureaux de terrain et de bureaux régionaux, aide les gouvernements à mettre en œuvre des interventions à large échelle et exhaustives pour prévenir les infections à VIH et fournir prise en charge et soutien aux personnes infectées et affectées par le VIH. L'ONUDC se concentre en particulier sur trois domaines clés, notamment le VIH et ses liens avec 1) la consommation de drogues injectables ; 2) les détenus ; et 3) les victimes du trafic d'êtres humains. L'ONUDC apporte son soutien aux pays sur la voie de l'accès universel aux services liés au SIDA destinés à ces groupes de population. Ce soutien est apporté par le biais d'une assistance aux évaluations, au développement des capacités (former une masse critique de fournisseurs de services), d'examen juridiques et politiques, et sous forme d'appui technique.

### **L'OIT : Renforcer la capacité des lieux de travail et atteindre les travailleurs formels et informels**

L'Organisation internationale du Travail contribue à l'accès universel par la mobilisation, l'orientation et l'appui apportés aux lieux de travail afin qu'ils dispensent prévention, prise en charge, appui et traitement. Cela s'effectue au moyen de structures sur le lieu de travail, en particulier des programmes sur la sécurité et la médecine du travail et d'aide aux employés. Les autres programmes utilisés sont notamment la formation professionnelle et les plans d'apprentissage ; les petites entreprises et le développement de l'entrepreneuriat des femmes ; la microfinance ; et la protection sociale. Les services comprennent de plus en plus la prévention de la transmission mère-enfant du VIH et la lutte contre la tuberculose ; ils peuvent être offerts directement sur le lieu de travail ou par le biais d'une orientation vers les services publics, soutenus par le plaidoyer et l'éducation, par exemple les campagnes « Connaissez votre statut ! ». L'OIT travaille avec et par le biais de ses trois groupes constitutifs - les ministères de l'emploi, les employeurs et les syndicats de travailleurs - afin de les aider à intégrer le VIH dans les politiques et activités, de soutenir leur implication dans les structures nationales de lutte contre le SIDA, et de renforcer leurs capacités à promouvoir directement l'action sur le lieu de travail.

### **L'UNESCO : L'éducation sur la prévention, le traitement, la prise en charge et l'appui**

Le mélange caractéristique des compétences de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture dans les domaines de l'éducation, de la science, des sciences sociales, de la culture et de la communication lui confère une capacité organisationnelle et technique interdisciplinaire qui convient tout particulièrement au soutien des efforts sur la voie de l'accès universel. L'éducation a été identifiée comme un élément clé et un domaine d'avantage comparatif de l'UNESCO, une grande partie des actions de l'UNESCO mettant particulièrement l'accent sur la manière d'aborder les risques, la vulnérabilité et le renforcement des systèmes par ce biais. L'UNESCO s'efforce tout spécialement d'assurer la participation pleine et entière des ministères de l'éducation et autres parties prenantes clés du secteur de l'éducation, en cherchant des moyens d'engager le secteur de l'éducation dans les efforts de mise à niveau destinés à réaliser l'accès universel. Grâce à son leadership de l'Initiative mondiale interinstitutions sur l'éducation et le VIH/SIDA (EDUSIDA) de l'ONUSIDA, l'UNESCO soutient le concept d'une riposte holistique au SIDA par le secteur de l'éducation, en mettant l'accent sur les problèmes clés tels que les droits humains, l'équité, et la stigmatisation et la discrimination, en s'appuyant sur les points forts de tous les secteurs de l'UNESCO. L'UNESCO s'appuie également sur ses partenariats avec d'autres Coparrainants, par exemple l'OMS, pour faire de l'éducation en matière de traitement une composante essentielle de l'accès au traitement du VIH, établissant cela comme un élément de base du continuum nécessaire à la riposte au SIDA, ainsi que l'OIT, par le biais de son partenariat destiné à élaborer et mettre en œuvre des politiques appropriées sur le lieu de travail dans les contextes éducatifs.

### **L'OMS : La riposte du secteur de la santé**

L'Organisation mondiale de la Santé aide activement les pays à planifier et à mettre en œuvre l'extension rapide de programmes exhaustifs et durables sur la prévention, le traitement, les soins et le soutien en matière de VIH dans le secteur de la santé. Ces efforts s'appuient sur l'impulsion et les enseignements tirés de l'initiative '3 millions d'ici 2005' et de la Stratégie mondiale du secteur de la santé contre le VIH/SIDA 2003/2007. L'OMS met l'accent sur cinq domaines dans lesquels elle a un mandat clair et un avantage comparatif pour sa contribution au processus d'extension vers l'accès universel :

1. permettre aux individus de connaître leur statut VIH grâce au conseil et au test VIH ;
2. accélérer le mouvement de mise à niveau du traitement et de la prise en charge du VIH ;
3. optimiser la contribution du secteur de la santé à la prévention du VIH ;
4. investir dans l'information stratégique pour diriger une riposte au SIDA qui soit plus efficace ; et
5. prendre des mesures urgentes pour renforcer et élargir les systèmes de santé.

Dans ce contexte, l'OMS concentre ses efforts à aider les pays par le biais d'un nombre limité d'interventions prioritaires dans le secteur de la santé qui peuvent avoir un impact potentiel sur la pandémie.

Suite à la page 7

## Les domaines de responsabilité des Coparrainants en matière d'accès universel

*Suite de la page précédente*

### La Banque mondiale : Un financement pour des programmes complets de lutte contre le SIDA

La Banque mondiale contribue à l'effort d'extension sur la voie de l'accès universel par le biais du financement de programmes complets de lutte contre le SIDA, tout en veillant à ce que le SIDA fasse partie de l'agenda du développement au sens large. Comme le décrit son Programme d'action mondial pour lutter contre le VIH et le SIDA, la Banque se concentrera sur les domaines prioritaires suivants au cours des trois années à venir :

- Maintien du financement pour les programmes nationaux et régionaux de lutte contre le SIDA et renforcement des systèmes de santé ;
- Soutien pour le renforcement des stratégies nationales de lutte contre le SIDA et les plans d'action annuels afin de faire en sorte qu'ils soient classés en priorités, basés sur des preuves, stratégiques et intégrés dans les instruments de planification du développement ;
- Aide aux partenaires de la mise en oeuvre au niveau des pays pour accroître la portée, l'efficacité, l'efficience et la qualité des activités prioritaires, et travail destiné à améliorer la coordination et l'harmonisation entre les donateurs ;
- Renforcement des systèmes de suivi et d'évaluation au niveau des pays pour permettre aux pays d'évaluer et d'améliorer leurs programmes ;
- Travail analytique pour améliorer les connaissances dans le domaine du SIDA.

## Questions émergentes

Dans son introduction, ce document souligne le visage en rapide mutation de la riposte mondiale au SIDA. Alors que l'ONUSIDA apporte son soutien aux pays en direction de l'accès universel et continue d'agir sur d'autres « affaires de base » du Programme commun évoquées dans ce qui précède, le Programme commun doit prendre en compte plusieurs questions majeures, interconnectées, qui ont émergé ces dernières années.

### De la gestion de crise à une riposte stratégique durable<sup>5</sup>

Depuis la création de l'ONUSIDA il y a 10 ans, la riposte au SIDA s'est considérablement élargie, tant du point de vue de sa taille que de sa complexité. Le SIDA a été reconnu comme un enjeu exceptionnel et placé en tête des priorités mondiales. Des milliards de dollars supplémentaires affluent par l'intermédiaire du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, la Banque mondiale, les programmes bilatéraux de lutte contre le SIDA, le secteur privé, les fondations de bienfaisance, les organisations non gouvernementales et les organisations confessionnelles. Les dépenses publiques des pays à faible et moyen revenus se sont également accrues au cours de ces dernières années.

Mais en dépit de ces gains, le déficit de financement pour la riposte au SIDA va en s'élargissant alors que de plus en plus de personnes ont besoin d'un traitement contre le VIH et que les pays mettent à niveau leurs programmes de prévention. Il faudra un solide leadership et de plus grandes sommes d'argent non seulement dans un avenir proche, mais pendant des décennies. Le traitement est un engagement à vie, et un changement des comportements permettant d'éviter l'infection à VIH pourrait prendre des décennies à se réaliser. Atteindre et maintenir l'accès universel demandera une stratégie mondiale contre le SIDA à long terme et des engagements fiscaux de la part des pays en développement comme des pays industrialisés, qui pourraient s'étaler sur 10 ans au moins.

La riposte au SIDA est également étroitement liée à des questions plus larges en matière de développement et de droits humains, telles que la pauvreté, l'inégalité entre les sexes, la médiocrité des systèmes de services publics, la santé sexuelle et reproductive, la tuberculose, la santé maternelle et infantile, l'éducation, la sécurité et la nutrition. La riposte au SIDA ne peut être couronnée de succès si elle s'isole du développement au sens large, mais sa nature

<sup>5</sup> Voir *AIDS: from crisis management to sustained strategic response*, par le Dr Peter Piot, The Lancet, 5 août 2006.

exceptionnelle demande un équilibre entre les approches verticales et les approches intégrées et un cloisonnement continu des fonds.

#### Accélérer la mise à niveau

Une large reconnaissance de la nécessité d'une riposte plus rapide, plus efficace et plus exhaustive à l'épidémie a conduit à l'engagement pris par l'Assemblée générale, par le biais de sa Déclaration politique 2006 sur le VIH/SIDA, d'élargir ses efforts en vue de la réalisation de l'objectif de l'accès universel à des programmes complets de prévention du VIH, au traitement, à la prise en charge et à l'appui d'ici à 2010. La Déclaration politique contient également des accords plus spécifiques entre les Etats Membres de l'ONU pour s'attaquer aux principaux obstacles qui se dressent sur la voie de l'accès universel :

- planification et coordination médiocres ;
- ressources financières insuffisantes et non prévisibles ;
- capacités humaines inadéquates ;
- faiblesse des systèmes de prestation de services ;
- coût élevé des médicaments et des produits de prévention ;
- non-respect des droits humains ;
- persistance de la stigmatisation et de la discrimination à l'égard des groupes vulnérables à l'infection par le VIH et des personnes vivant avec le VIH ; et
- manque de transparence en matière de résultats.

La Déclaration politique a également souligné la nécessité de faire en sorte que chaque dollar soit utilisé avec autant d'efficacité que possible. Accroître l'impact des ressources existantes et « faire travailler l'argent disponible » constituaient l'objectif de la Cellule mondiale de réflexion, qui a élaboré en 2005 un ensemble de recommandations dans le contexte des « Trois Principes »<sup>6</sup> mettant l'accent sur l'amélioration des procédures et des pratiques du système multilatéral et des donateurs internationaux dans quatre domaines :

1. Leadership et appropriation au niveau national
2. Alignement et harmonisation
3. Réforme pour une riposte multilatérale plus efficace
4. Obligation redditionnelle et supervision

En réponse à ce qui précède, plusieurs nouveaux mécanismes programmatiques ont été établis. Le Mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches en matière d'appui technique, les Equipes conjointes des Nations Unies sur le SIDA, les Dispositifs régionaux d'appui technique, et l'Equipe mondiale d'appui à la mise en œuvre et à la résolution conjointe de problèmes accroissent la rapidité et accroissent la qualité de l'appui technique au niveau des pays fourni ou mené par l'ONUSIDA. Des efforts d'appui plus ciblés ont également été entrepris par les Coparrainants et le Secrétariat, tels que l'appui à l'intégration de la planification nationale en

---

<sup>6</sup> Les « Trois Principes » pour la coordination des ripostes nationales au SIDA sont les suivantes : un cadre d'action convenu, qui sert de base à la coordination du travail de tous les partenaires ; une autorité nationale de coordination du SIDA, disposant d'un mandat multisectoriel à large assise ; et un système convenu de suivi et d'évaluation au niveau des pays.

matière de SIDA dans des instruments du développement tels que les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et les Cadres de dépenses à moyen terme, et le développement des capacités nationales ayant trait à la gestion des achats et à la chaîne de fourniture.

### Les Nations Unies au sein d'un environnement mondial en mutation

Un monde en rapide mutation suscite des changements dans l'ensemble du système des Nations Unies. Depuis sa création, l'ONUSIDA a fait œuvre de pionnier naturel en faveur des efforts liés à la réforme des Nations Unies, et partagé ses objectifs fondamentaux tels qu'une meilleure cohérence et une optimisation de notre efficacité collective. Davantage peut-être que tout autre thème, le SIDA a obligé les organismes du système des Nations Unies à faire tomber les barrières entre les agences ou les institutions, et à optimiser l'utilisation de leurs ressources collectives pour atteindre des objectifs communs.

Le rapport du *Groupe de haut niveau du Secrétaire général des Nations Unies sur la cohérence de l'ensemble du système des Nations Unies dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de l'environnement* recommande l'établissement d'une « ONU unique » au niveau pays. Les expériences de l'ONUSIDA devraient aider à aborder les étapes suivantes du processus de réforme des Nations Unies. La Cellule mondiale de réflexion, le processus consultatif entourant l'accès universel et les programmes et équipes conjoints des Nations Unies au niveau pays fournissent de précieux exemples d'une coopération étroite entre les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires à l'appui des priorités nationales et pour développer les capacités au niveau des pays.

### **3. Les directions stratégiques pour les quatre années à venir**

L'accès universel représente une échéance majeure pour les efforts en vue de la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement qui consiste à stopper et à inverser la propagation du VIH d'ici à 2015. L'objectif fondamental de l'ONUSIDA pour les quatre années à venir est clair : **soutenir les pays sur la voie de la réalisation d'ici à 2010 de l'objectif de l'accès universel aux programmes de prévention du VIH, au traitement, à la prise en charge et à l'appui.**

Après examen attentif des avantages comparatifs de l'ONUSIDA et des questions émergentes qui se posent du point de vue de la riposte mondiale, le Secrétariat et les Coparrainants ont formulé ensemble cinq Directions stratégiques qui – après approbation par le Conseil de Coordination du Programme – orienteront la budgétisation, la planification, la programmation et l'obligation redditionnelle communes de 2007 à 2010.

#### **Fournir des orientations pour l'agenda mondial, accroître la participation et suivre les progrès accomplis**

L'ONUSIDA a maintenu sa position unique d'autorité mondiale en jouant un rôle d'ambassadeur, de rassembleur et de meneur honnête en matière de SIDA. L'ONUSIDA doit continuer à mobiliser les dirigeants politiques et les ressources financières, à forger des partenariats entre les acteurs étatiques et non étatiques, à soutenir la participation des personnes vivant avec le VIH et des populations les plus exposées au risque d'infection, et à établir de nouveaux partenariats avec des organisations de communication de pointe.

L'ONUSIDA joue un rôle primordial en apportant son soutien à la participation active de la société civile à tous les niveaux de la riposte. Le processus de consultation en matière d'accès universel et la Réunion de haut niveau sur le SIDA se caractérisent par une forte participation de la société civile, et l'ONUSIDA a largement préconisé et fourni un appui direct à la participation de la société civile à la fixation d'objectifs et à la planification de ripostes élargies pour atteindre les cibles de l'accès universel. Cette approche se poursuivra alors que l'ONUSIDA soutient la mise en œuvre des plans liés à l'accès universel au cours des quatre années à venir.

Les efforts des pays pour faire travailler l'argent disponible demandent des directives politiques et programmatiques plus solides de la part de l'ONUSIDA. Ces dernières années, un accent supplémentaire a été mis sur le rôle directeur de l'ONUSIDA dans l'élaboration et le partage de politiques basées sur des preuves portant sur des enjeux décisifs, tels que la prévention du VIH. De plus, les Coparrainants de l'ONUSIDA affinent régulièrement leurs directives techniques dans des domaines tels que le traitement antirétroviral et la prévention de la transmission mère-enfant dans les contextes de ressources limitées.

L'ONUSIDA doit aussi mettre son travail à contribution portant sur la surveillance du VIH et le suivi et l'évaluation dans les efforts liés à l'accès universel. La Déclaration de 2006 demande spécifiquement à l'ONUSIDA d'apporter son soutien aux efforts aux niveaux national et régional pour suivre et signaler les efforts accomplis afin d'atteindre les cibles nationales liées à l'accès universel et de soutenir les efforts du Secrétaire général en matière de soumission de rapports sur les progrès accomplis par les Etats Membres, dans le cadre des rapports courants sur la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement de 2001. Cette assistance sera incorporée dans l'appui continu de l'ONUSIDA au suivi et à l'évaluation sur le plan national, dans le cadre de son suivi mondial de la situation de l'épidémie et des ripostes et de ses comptes rendus annuels, par le biais du *Point sur l'épidémie de SIDA* qui paraît chaque année et de son *Rapport sur l'épidémie mondiale de SIDA* publié tous les deux ans.

### **Appui technique et renforcement des capacités afin de « faire travailler l'argent disponible » pour l'accès universel**

La communauté internationale n'a que quelques années pour faire en sorte que l'engagement en matière d'accès universel se traduise par des progrès considérables. Les efforts de l'ONUSIDA pour « faire travailler l'argent disponible » et développer des capacités durables sur le plan local n'ont jamais été aussi importants. Les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion et l'évaluation de l'ONUSIDA sur l'accès universel identifient les domaines programmatiques suivants où les pays ont besoin d'un appui maximum, notamment :

- planification stratégique et opérationnelle ;
- gestion des achats et de la chaîne de fourniture ;
- conseil et test ;
- renforcement des ressources humaines et des systèmes ;
- diminution du coût des médicaments et des produits de prévention ;
- surveillance du VIH, suivi et évaluation de la riposte ; et
- suivi des ressources nationales et autres mécanismes d'obligation redditionnelle.

L'ONUSIDA doit intensifier sa fourniture d'assistance technique à court terme et son développement des capacités dans ces domaines clés.

### **Droits humains, relations entre les sexes et réduction de la vulnérabilité des populations les plus exposées au risque d'infection par le VIH**

L'évaluation de l'ONUSIDA portant sur l'accès universel a souligné que l'information et les services en matière de SIDA doivent être mis à la disposition des riches comme des pauvres, des femmes comme des hommes, des jeunes comme des vieux, de la société dans son ensemble comme des communautés marginalisées. Des approches différenciées selon le sexe et basées sur les droits humains, notamment la participation de la société civile, sont essentielles pour obtenir l'équité en matière d'accès.

L'incapacité de la communauté internationale à nommer spécifiquement plusieurs populations parmi les plus exposées au risque d'infection dans la Déclaration de 2006 témoigne des difficultés politiques, juridiques et sociales à atteindre ces populations au moyen de programmes de prévention, de traitement, de prise en charge et d'appui. Dans le *Document d'orientation politique de l'ONUSIDA sur l'intensification de la prévention du VIH*, approuvé par le CCP en juin 2005, les populations clés<sup>7</sup> comprennent notamment :

- les femmes et les filles ;
- les jeunes ;
- les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes ;
- les consommateurs de drogues injectables et autres drogues ;
- les professionnel(le)s du sexe ;
- les personnes vivant dans la pauvreté ;
- les détenus ;
- les travailleurs migrants ;
- les personnes se trouvant dans des situations de conflit et de post-conflit ;
- les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

L'ONUSIDA préconise une couverture accrue des services parmi ces populations, et des ressources additionnelles pour les programmes nationaux qui s'emploient à réduire la stigmatisation et la discrimination et respectent les droits humains. Un programme d'action clair pour s'attaquer au fardeau de plus en plus lourd de l'épidémie qui pèse sur les femmes a été défini par la Coalition mondiale sur les femmes et le SIDA. L'ONUSIDA doit soutenir de toute urgence les programmes nationaux de lutte contre le SIDA alors qu'ils passent à l'action parmi les hommes, les femmes, les filles et les garçons.

### **Remettre l'accent sur la prévention du VIH ainsi que sur le traitement, la prise en charge et l'appui**

En finir avec l'épidémie dépendra au bout du compte de la prévention des nouvelles infections. Certains pays ont considérablement accru l'accès aux services de prévention, mais la couverture globale est bien en dessous de ce qu'elle devrait être pour inverser la propagation du VIH d'ici à 2015. Les rapports émanant des pays en 2005 faisant état des progrès accomplis pour tenir les promesses figurant dans la Déclaration d'engagement de 2001 montrent que moins de la moitié des jeunes ont des connaissances sur le SIDA ; seuls 9% des hommes ayant des rapports sexuels

---

<sup>7</sup> Tant les personnes les plus exposées au risque d'infection par le VIH que celles qui vivent avec le VIH, notamment sur la base des données épidémiologiques.

avec des hommes ont bénéficié d'un service de prévention du VIH quel qu'il soit ; des services de prévention de la transmission à leurs nouveau-nés n'ont été offerts qu'à 9% des femmes enceintes dans les pays à faible et moyen revenus ; et seules 12% des personnes qui désiraient effectuer un test pour le VIH ont pu le faire<sup>8</sup>.

Il est clair qu'un nouvel accent sur la prévention du VIH basée sur des preuves – guidée par le document d'orientation politique sur *L'intensification de la prévention du VIH* – est requis dans le cadre d'une riposte complète, qui comprend le traitement, la prise en charge et l'appui pour les personnes infectées et affectées par le VIH. En tant que suivi du document d'orientation politique, des directives pratiques ont été élaborées par l'ONUSIDA qui conseillent aux planificateurs de programme de « connaître votre épidémie » et d'élargir les interventions spécifiques qui répondent aux besoins des populations les plus exposées au risque, et d'investir en outre dans des actions politiques et programmatiques destinées à réduire la vulnérabilité et l'impact (par exemple, droits humains et interventions sexospécifiques).

La mise en œuvre des orientations politiques et programmatiques demandera davantage qu'un appui technique. L'ONUSIDA applique les enseignements tirés de l'élargissement réussi du traitement en rassemblant un large groupe constitutif sur le plan mondial pour la prévention et en s'assurant que toutes les parties prenantes aient les outils nécessaires pour contribuer à la prévention du VIH dans le contexte de l'accès universel.

Avec un nouvel accent sur la prévention, l'ONUSIDA doit continuer à soutenir la mise à niveau du traitement antirétroviral. Il est de plus en plus prouvé sur le plan scientifique que les programmes de prévention et de traitement doivent être élargis d'une manière équilibrée pour avoir un effet maximal sur la propagation du VIH et la mortalité<sup>9</sup>. La prévention rend le traitement plus abordable, et le traitement rend la prévention plus efficace.

L'initiative « 3 millions d'ici 2005 » a montré que le fait d'aborder les facteurs liés à la fourniture, tels que les prix des médicaments et leur disponibilité, les difficultés en matière de financement, la connaissance du statut VIH, et les capacités des ressources humaines seront d'une importance vitale pour accroître l'accès au traitement et prévenir l'apparition de la résistance aux médicaments. Le prix des traitements de deuxième et de troisième intention, des produits diagnostiques et des fournitures de laboratoire doivent encore baisser. L'ONUSIDA a un rôle important à jouer pour renforcer les capacités nationales en matière d'achat et de fourniture, faciliter les efforts de coordination, offrir des orientations et une assistance techniques, et rendre le coût du traitement plus abordable.

### **Renforcer l'harmonisation et l'alignement sur les priorités nationales**

Au niveau des pays, la riposte au SIDA se situe dans un environnement surpeuplé. L'expansion bienvenue des partenaires a accru l'importance de la coordination. Lors de la Réunion de haut niveau, les Etats Membres de l'ONU ont prié l'ONUSIDA d'aider les efforts nationaux à coordonner la riposte au SIDA, tels qu'ils sont élaborés dans les « Trois Principes » et conformément aux recommandations de la Cellule mondiale de réflexion. L'objectif est de renforcer l'appropriation nationale et d'optimiser nos efforts collectifs en :

- réduisant les coûts de transaction et les chevauchements ;

<sup>8</sup> ONUSIDA, *Rapport sur l'épidémie mondiale de SIDA 2006*.

<sup>9</sup> Salomon JA et al. *Integrating HIV prevention and treatment, from slogans to impact*. PLoS med 2005; 2:e16.

- passant à des programmes plus prévisibles qui favorisent la pérennité ;
- garantissant la participation active de la société civile ; et
- alignant le soutien sur les priorités nationales.

Tout en appuyant la réalisation des « Trois Principes » au niveau des pays, l'ONUSIDA doit faciliter le dialogue régulier au niveau mondial sur l'harmonisation et l'alignement comprenant les gouvernements partenaires, la société civile, les organismes bilatéraux, le système multilatéral, le secteur privé, les fondations de bienfaisance et autres partenaires clés<sup>10</sup>.

L'ONUSIDA doit aussi montrer la voie en continuant à améliorer la coordination de la riposte au SIDA du système des Nations Unies. Cela demande des améliorations dans les domaines de la gouvernance, de la budgétisation et de la planification du travail conjointes au niveau mondial, ainsi que de la programmation conjointe au niveau des pays par le biais des Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA et des Equipes conjointes des Nations Unies, conformément aux recommandations de la Cellule mondiale de réflexion et aux conclusions du groupe du Secrétaire général sur la réforme des Nations Unies.

#### **4. Faire en sorte que le Cadre se traduise en action plus efficace**

La riposte au SIDA est aussi complexe que l'épidémie elle-même. L'appui de l'ONUSIDA doit être adapté aux contextes régionaux et locaux. Plutôt qu'une approche « à taille unique », les Directions stratégiques apportent une orientation et une cohérence à plus long terme au travail conjoint de l'ONUSIDA à tous les niveaux, et les avantages comparatifs plus clairs de l'ONUSIDA ainsi que les domaines de responsabilité de chaque Coparrainant renforcent l'obligation de rendre compte des résultats.

Le Cadre dans son ensemble guidera l'élaboration et la mise en œuvre du Budget-plan de travail intégré biennal, le travail des Equipes des Directeurs régionaux des Nations Unies sur le VIH/SIDA et la planification et la mise en œuvre des programmes d'appui conjoints des Nations Unies au niveau des pays, et informera les mécanismes destinés à mesurer la performance de l'ONUSIDA.

**Le Conseil de Coordination du Programme est prié d'approuver le Cadre en tant que guide principal pour la planification, la budgétisation, la mise en œuvre et le suivi des progrès effectués sur le plan mondial, au niveau régional et à l'échelon des pays du soutien du Programme commun aux efforts des pays pour s'approcher de la réalisation de l'objectif de l'accès universel de 2007 à 2010.**

---

<sup>10</sup> Voir le document pour la 19e réunion du CCP, *Renforcement de la coordination mondiale sur le SIDA*.



